

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

AMENDEMENT

N° II-AC388

présenté par

M. Portier, Mme Gruet, Mme Dalloz, M. Descoeur, M. Neuder, M. Forissier, Mme Valentin,
 M. Rolland, Mme Corneloup, Mme Anthoine, M. Bony, Mme Serre, M. Cordier, M. Cinieri,
 M. Viry et Mme Alexandra Martin

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Recherche et enseignement supérieur »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Formations supérieures et recherche universitaire	0	0
Vie étudiante	0	0
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	5 000 000	0
Recherche spatiale	0	5 000 000
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	0	0
Recherche duale (civile et militaire)	0	0
Enseignement supérieur et recherche agricoles	0	0
TOTAUX	5 000 000	5 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

En France, chaque année, plus de 2500 enfants sont diagnostiqués d'un cancer et 500 d'entre eux en décèdent.

Malgré le fort investissement du milieu associatif, la recherche en oncologie pédiatrique ne bénéficie que d'un minime soutien financier des industriels du médicament.

La crise sanitaire a malheureusement entraîné une baisse importante des dons et nous a prouvé que l'approche comptable ne suffit pas. Il est donc vital de soutenir la recherche, et notamment celle relative à l'oncopédiatrie.

Cet amendement :

- flèche 5 millions d'euros de crédits supplémentaires vers l'action 15 « Recherches scientifiques et technologiques en sciences de la vie et de la santé » au sein du programme 172 « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires » ;

- et réduit de 5 millions d'euros les crédits de l'action 4 « Maîtrise de l'accès à l'espace » au sein du programme 193 « Recherche spatiale ».